



Direction de l'instruction publique et de la culture  
Office de l'école obligatoire et du conseil

Sulgeneckstrasse 70  
3005 Bern  
+41 31 633 84 51  
akvb.bkd@be.ch  
www.bkd.be.ch

Erwin Sommer  
+41 31 633 84 82  
erwin.sommer@be.ch

---

A l'attention des directions d'école, du corps enseignant et des collaboratrices et collaborateurs des structures d'accueil du canton de Berne

Référence: 2020.BKD.1588 / 647738

Berne, le 21 octobre 2020

## **Renforcement des mesures contre le coronavirus dans la vie scolaire à partir du 21 octobre 2020**

Mesdames, Messieurs,

Le 18 octobre 2020, le Conseil fédéral a annoncé des mesures supplémentaires afin d'éviter un nouveau confinement en Suisse.

Pour la direction de l'instruction publique et de la culture (INC) c'est un grand souci que les écoles ne soient pas à nouveau fermées dans tout le canton.

C'est pour cette raison que le groupe de travail Covid-19 a discuté le 19 octobre 2020 des mesures supplémentaires avec des représentants du monde politique, des syndicats, de la PHBern, de l'Association des Communes Bernoise et de l'INC.

Il en suit qu'à **partir de jeudi, 22 octobre 2020** les mesures suivantes entreront en vigueur en plus des concepts de protection déjà existants :

- **Aérer suffisamment et régulièrement avant, pendant et après chaque leçon.**
- **Obligation générale de porter un masque pour les adultes (aussi les enseignant-e-s) dans les bâtiments de l'école, sauf en classe.**
- **Les enseignant-e-s vulnérables ou préoccupé-e-s par l'infection peuvent également porter un masque en classe.**

Comme les dépenses matérielles de l'école obligatoire doivent être financées par les communes, celles-ci sont également responsables du financement des masques de protection nécessaires.

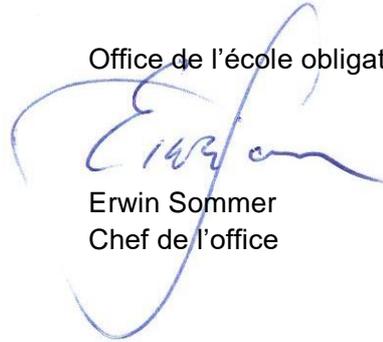
Nous continuons à suivre la situation de près. S'il s'avère que des jeunes et des enfants deviennent des vecteurs dans la transmission de la maladie, d'autres mesures seront envisagées et communiquées. À cette fin, l'ordonnance actuelle du Conseil-exécutif devrait être adaptée.

Vous trouverez des informations complémentaires sous : [https://www.erz.be.ch/erz/fr/index/kindergarten\\_volksschule/kindergarten\\_volksschule/corona/schuljahr-2020-21.html](https://www.erz.be.ch/erz/fr/index/kindergarten_volksschule/kindergarten_volksschule/corona/schuljahr-2020-21.html)

Nous sommes toutes et tous appelé-e-s à contribuer à un effort renouvelé pour contenir la pandémie et maintenir la « deuxième vague » à un faible niveau.

Je tiens à vous remercier vivement pour votre grand engagement en ces temps difficiles et pour avoir porté de nombreuses questions ouvertes et je vous souhaite une bonne santé à l'avenir !

Office de l'école obligatoire et du conseil



Erwin Sommer  
Chef de l'office